



VILLE DE SAINT-RAYMOND
375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

Une copie de l'avis de convocation de la séance extraordinaire du 19 septembre 2016 à 18 h 30 a été signifiée tel que requis par l'article 323 de la Loi sur les cités et villes au maire et à chaque membre du conseil municipal le 16 septembre 2016.

PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Raymond tenue le lundi 19 septembre 2016, à 18 h 30, à la salle de conférences de l'hôtel de ville au 375, rue Saint-Joseph à Saint-Raymond.

SONT PRÉSENTS :

Mme et MM. les conseillers	Etienne Beaumont Bernard Ayotte Guillaume Jobin Réjeanne Julien Fernand Lirette
----------------------------	---

EST ABSENT :

M. le conseiller	Benoit Voyer
------------------	--------------

formant quorum sous la présidence de M. le maire Daniel Dion.

Sont également présents : le directeur général, M. François Dumont, et la greffière, Mme Chantal Plamondon.

Ordre du jour

1. Octroi du contrat pour l'acquisition d'une remorque de lavage et unité de dégel
2. Engagement d'une brigadière scolaire

**POINT 1 - OCTROI DU CONTRAT POUR L'ACQUISITION D'UNE
REMORQUE DE LAVAGE ET UNITÉ DE DÉGEL**

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

16-09-285 ENGAGEMENT D'UNE BRIGADIÈRE SCOLAIRE

Attendu le concours d'emploi affiché à l'interne en vue de l'engagement d'un brigadier scolaire, poste régulier saisonnier, en remplacement de Mme Ginette Moisan, laquelle a remis sa démission;

Attendu les recommandations du comité de sélection;

**SUR LA PROPOSITION DE MADAME LA CONSEILLÈRE RÉJEANNE JULIEN,
IL EST RÉSOLU :**

QUE Mme Jenny Paquet soit engagée à titre de brigadière scolaire, poste régulier saisonnier.

Mme Paquet est entrée en fonction le lundi 12 septembre 2016. Son salaire et ses conditions de travail sont ceux prévus par la convention collective de travail intervenue entre la Ville de Saint-Raymond et le Syndicat des employés municipaux de Saint-Raymond (FISA).

Adoptée à l'unanimité des membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée. Il est 18 h 37.

Chantal Plamondon, OMA
Greffière

Daniel Dion
Maire